

Égalité femmes-hommes dans les politiques publiques locales

REGARD SUR L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE

Exposition réalisée par
la Métro et la Maison pour l'égalité femmes-hommes d'Échirolles
Octobre 2011

Sexe, genre :
de quoi parle-t-on ?

Un stéréotype,
c'est contagieux ?

L'égalité
professionnelle :
c'est par où ?

Violences
sexistes :
comment
agir ?

Politique :
partager les
responsabilités

Sport, culture :
au féminin
et au masculin

Collectivités :
un rôle à jouer

La Maison pour
l'égalité femmes-hommes :
un centre d'appui
et de ressources,
au service des projets
de l'agglomération

“L'admission des femmes à l'égalité parfaite
serait la marque la plus sûre de la civilisation,
et elle doublerait les forces intellectuelles
du genre humain.”

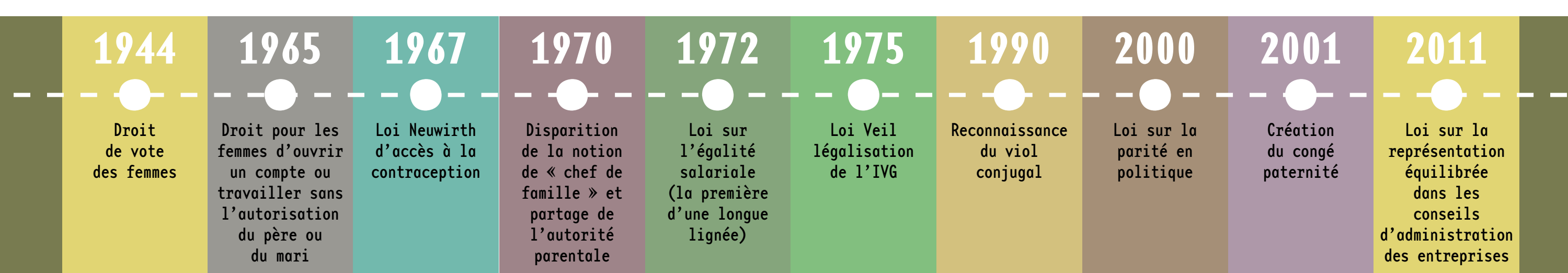
Stendhal



Avec le soutien de
l'Agence nationale
pour le dialogue
social et l'égalité
des territoires (ANDES)

Les politiques locales pour l'égalité femmes-hommes

En France, de grandes avancées ont été réalisées en moins d'un siècle, grâce à l'engagement de femmes et d'hommes qui ont contribué à faire évoluer les idées... et le droit.



Alors, les inégalités, c'est du passé ?

Malheureusement non, individuellement et collectivement, il reste encore du chemin à parcourir !

Les collectivités territoriales

peuvent développer des actions innovantes pour favoriser le passage de l'égalité de droits à l'égalité réelle.

- En menant des actions spécifiques pour corriger ou rattraper des inégalités.

EXEMPLE

Il existe des dispositifs pour accompagner le retour des femmes vers l'emploi, notamment après un congé parental de longue durée.

- En intégrant la question de l'égalité entre les hommes et les femmes à toutes les politiques, pour prévenir les inégalités que peuvent produire des projets malgré leur neutralité apparente.

EXEMPLE

Pour soutenir la création d'entreprises par les jeunes, il faut prendre en compte le fait qu'en général, les femmes font ce type de choix plus tard que les hommes. Si les aides concernent uniquement les moins de 30 ans, les créatrices d'emploi seront très peu nombreuses et les bénéficiaires ne seront presque que des hommes.

LES COLLECTIVITÉS LOCALES DE L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE PASSENT À L'ACTION

- Plusieurs collectivités sont signataires de la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale, et certaines ont déjà mis en place des plans d'actions pour l'égalité et la lutte contre les discriminations.
- La Maison pour l'égalité femmes-hommes d'Échirolles, centre de ressources, anime avec la Métro un réseau de collectivités, lieu d'échanges, de mutualisation et de création de projets intercommunaux.

Égalité femmes-hommes sexe, genre... De quoi parle-t-on ?

On ne naît pas femme ou homme, on le devient !

Simone de Beauvoir écrivait déjà dans *Le deuxième sexe* en 1949 :
"On ne naît pas femme, on le devient."

SEXE

Différences biologiques
entre femmes et hommes.

Exemple : seules les femmes
peuvent donner naissance et
allaier.

GENRE

Différentes qualités et compétences qu'une société
considère comme typiquement masculines ou féminines.

Exemple : les femmes ont traditionnellement la
responsabilité des enfants dans notre société, alors
que toute personne est capable de donner un biberon
et de participer à leur éducation.

Le cerveau a-t-il un sexe ?

Les femmes seraient par nature douées pour le langage,
et les hommes naturellement bons pour se repérer dans l'espace.
Or, la neurobiologiste Catherine Vidal montre que ce n'est pas inné ou figé :
l'observation d'un cerveau par imagerie ne permet pas de savoir si c'est celui
d'un homme ou d'une femme. De plus, le cerveau humain évolue en permanence tout
au long de la vie, en fonction de l'apprentissage et de l'expérience vécue.

Catherine Vidal est neurobiologiste et directrice de recherche à l'Institut Pasteur

Les comportements attribués aux
femmes et aux hommes sont souvent
présentés comme universels. Pourtant,
ils évoluent selon les époques,
les pays, et même entre les individus
au sein de chaque société.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- La coquetterie, aujourd'hui
considérée comme féminine, était
également un trait de caractère
masculin au Moyen Âge ou
à la Renaissance : les hommes
portaient collants, perruques,
poudres et fard à joue !
- En Malaisie, l'informatique est
considérée comme une activité
typiquement féminine.

La construction sociale de la
différence des sexes s'accompagne très
souvent d'une hiérarchisation entre
le masculin et le féminin. Dans la
plupart des sociétés, les valeurs,
les fonctions, les rôles attribués
au genre masculin sont plus valorisés
que ceux du genre féminin.

EXEMPLE

On laisse plus volontiers une petite
fille jouer aux petites voitures
qu'un petit garçon jouer à la poupée.
D'ailleurs, on parle parfois de
"garçon manqué"... mais avez-vous
déjà entendu parler d'une "fille
manquée" ?

Cette hiérarchisation des rôles
constitue ce que l'on appelle la
domination masculine ou le patriarcat,
d'où découlent les inégalités entre
femmes et hommes.

Un stéréotype... c'est grave ?

Qu'est-ce que c'est ?

Stéréotype = représentation qui ne se base pas sur une connaissance réelle, mais sur une généralisation ou une simplification.

PAR EXEMPLE

Les hommes savent changer une roue • Les femmes savent changer une couche

Stéréotype

Croyance

"Les femmes sont naturellement douées avec les enfants."

Préjugé

Jugement, assignation

"J'ai des doutes sur la capacité d'un homme à bien s'occuper d'un enfant."

Discrimination punie par la loi

Traitement différencié à situation égale

"Je refuse d'embaucher un homme dans la crèche que je dirige."

C'est grave, docteur ?

Le stéréotype entraîne des problèmes de vue (ne pas voir plus loin que le bout de son nez, porter des œillères...).

La victime d'un stéréotype peut ressentir un sentiment d'enfermement et d'injustice. Mais elle peut également l'intégrer... et s'y conformer.

EXPERIENCE

À partir d'un vieux stéréotype :
"Les filles sont moins douées en mathématiques."

Confrontées à un même exercice, des écolières ont de meilleurs résultats si on leur explique qu'il s'agit d'un test de dessin plutôt que de géométrie.

Et les discriminations, c'est la même chose ?

Si l'on agit en fonction d'un stéréotype, cela peut devenir illégal : les discriminations sont punies par la loi.

Le sexe est l'un des 18 critères de discrimination que la loi réprime. Les discriminations à caractère sexiste sont très nombreuses, bien qu'elles fassent rarement l'objet de recours.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Lors d'un entretien de recrutement, il est formellement interdit par la loi de demander à une femme si elle veut avoir un bébé, ou comment elle gère la garde de ses enfants. D'ailleurs, c'est interdit de le demander à un homme aussi !

LES COLLECTIVITÉS S'ENGAGENT

- Le centre de planification de Pont-de-Claix développe des outils et organise des événements. Parmi les réalisations : une exposition réunissant des travaux d'artistes, pour susciter la réflexion critique sur les modèles et les corps féminins promus par les médias et sur les "choix" de consommation qui en découlent (produits "minceur", etc).
- Le réseau des collectivités de l'agglomération a créé une formation, pour sensibiliser les agent-es et les aider à prendre en compte l'égalité dans leurs pratiques professionnelles.

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

L'antenne Rhône-Alpes des Marianne de la Diversité agit pour la reconnaissance des femmes issues de la diversité sociale et culturelle.

Égalité femmes-hommes

Les politiques publiques locales dans l'agglomération grenobloise

Un stéréotype... c'est contagieux?

Les enfants sont exposés dès leur naissance aux stéréotypes sexistes

Souvent, les adultes n'agissent pas de la même façon avec un enfant en fonction de son sexe, lorsqu'il pleure, lorsqu'il joue, ou qu'il fait une bêtise.

EXEMPLE Un bébé qui pleure ne suscite généralement pas les mêmes réactions selon que les adultes pensent qu'il s'agit d'un garçon ou d'une fille : "il est en colère", "elle a du chagrin".

Les enfants intériorisent très tôt les stéréotypes et cherchent à s'y conformer pour répondre aux attentes des adultes et pour ne pas se sentir rejetés : on appelle cela l'effet "Pygmalion".

EXEMPLE "Mais enfin, un vrai garçon, ça ne pleure pas !"
"Elle est jolie et soigneuse, c'est une bonne petite fille !"

Comment se préserver des stéréotypes ?

Les stéréotypes sont extrêmement répandus dans notre univers quotidien (catalogues de jouets, télévision, publicités, manuels scolaires, magazines, albums pour enfants...). Involontairement, nous en sommes tous porteurs.

Identifier les stéréotypes sexistes permet de s'en distancier... et d'essayer de ne plus les transmettre.



LES COLLECTIVITÉS S'ENGAGENT

- Le réseau égalité femmes-hommes de Fontaine a réalisé l'exposition "Les métiers ont-ils un sexe ?", pour lutter contre les stéréotypes qui restreignent les choix de formations, pour les garçons comme pour les filles.
- La ville d'Échirolles travaille sur une politique de communication volontairement "non sexiste", avec notamment des visuels d'hommes et de femmes dans des situations et des rôles sociaux "atypiques" au regard de leur sexe, et une recherche de parité dans les contenus des documents produits.

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

- La Ligue de l'enseignement propose des interventions dans les collèges contre les stéréotypes sexistes et les discriminations.
- L'École de la paix anime des actions scolaires autour du vivre-ensemble et du respect entre filles et garçons.

Un **stéréotype...**
c'est contagieux?



Encore du chemin... Pour l'égalité professionnelle

La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales.

Article 1^{er} de la Constitution

Depuis les années 50, les femmes sont massivement entrées sur le marché du travail. Malgré de nombreuses lois sur l'égalité professionnelle, des inégalités demeurent, qui pénalisent surtout les femmes.

● **Inégalités de salaires : mythe ou réalité ?**

L'écart de rémunération entre la population active féminine et la population active masculine française est de **27 %** en moyenne. Les causes sont multiples et se cumulent.

Chiffres : observatoire des inégalités www.inegalites.fr

Temps de travail • Les femmes assument plus souvent la prise en charge des enfants et des personnes âgées, elles ont donc plus fréquemment des carrières interrompues, marquées par des périodes de temps partiel.

Ségrégation professionnelle • Les secteurs les plus "féminisés" sont moins rémunérateurs. Ils sont souvent conçus comme le prolongement de l'économie domestique (entretien, petite enfance, secrétariat, aide à la personne...)

Plafond de verre • Barrières invisibles (préjugés, modes de fonctionnement des organisations) qui entravent l'accès des femmes aux postes les plus élevés.

La discrimination salariale "toutes choses égales par ailleurs" • Pour un même travail, les femmes gagnent en moyenne 7 à 10 % de moins que leurs homologues masculins. Seules les pratiques discriminantes permettent d'expliquer de tels écarts.

● **Et les retraites ?**

En moyenne 777 € pour les femmes contre 1489 € pour les hommes. Chiffres : INSEE 2008

La précarité touche en majorité les femmes, mais les hommes représentent néanmoins 80 % des personnes "sans abris" (du fait de la répartition traditionnelle des rôles, ils bénéficient souvent de moins de solidarités familiales ou amicales, ils ont donc moins de "filets de sécurité" en cas de problèmes).

LES COLLECTIVITÉS S'ENGAGENT

- Plusieurs communes de l'agglomération grenobloise font régulièrement le choix de recruter des femmes dans des secteurs traditionnellement masculins (espaces verts, voirie...) et des hommes dans des secteurs tels que la petite enfance.
- Les collectivités de l'agglomération apportent également des financements aux associations qui agissent dans ce domaine.

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

- Le CIDFF (Centre d'information sur le droit des femmes et des familles) propose des accompagnements vers l'emploi.
- L'ADATE pilote le projet "L'envolée féminine" avec le Conseil général de l'Isère, Pôle emploi et plusieurs communes de l'agglomération grenobloise : Échirolles, Fontaine, Grenoble, Pont-de-Claix et Saint-Martin-d'Hères. L'objectif : favoriser l'insertion professionnelle et l'accès à la citoyenneté des femmes éloignées de l'emploi.

Encore du chemin...
Pour
l'égalité
professionnelle



Encore du chemin... Pour mieux articuler les temps de vie

Égalité professionnelle et partage des tâches domestiques doivent aller de pair pour que les femmes comme les hommes puissent s'investir au niveau professionnel, associatif, militant, familial...

Aujourd'hui encore, les femmes continuent d'assumer 80 % des tâches ménagères en moyenne.

Bien qu'elles soient davantage à temps partiel, leur temps "contraint" (temps passé au travail, salarié ou domestique) reste supérieur à celui des hommes (en moyenne 3h46 de plus par jour).

Enquête réalisée par l'INED en 2009
(Populations et société n°461)

Le poids des stéréotypes pèse aussi sur les hommes !

- 14 % des pères déclarent qu'il est mal perçu dans leur entreprise qu'un homme s'absente pour s'occuper de son enfant malade, soit deux fois plus que lorsqu'il s'agit d'une femme.
- Les hommes qui assument des responsabilités parentales s'estiment plus souvent stigmatisés dans l'entreprise, notamment par les autres hommes.

LE SAVIEZ-VOUS ?

■ 2/3 des pères qui occupent des postes d'encadrement aspirent à mieux conjuguer vie professionnelle et personnelle.

■ 85 % d'entre eux revendiquent la possibilité de s'investir au quotidien et de façon autonome dans les soins et l'éducation des enfants.

(Enquête menée en 2008 en Ile-de-France dans le cadre du projet Qualitemps)

LES COLLECTIVITÉS S'ENGAGENT

- L'offre publique de places en crèche facilite le retour des femmes à l'emploi après la naissance d'un enfant.
- Des soirées d'échanges ont été organisées par la ville de Fontaine en 2009 sur les rôles familiaux et la place des pères.
- Une conférence-débat "Midi-savoirs" a été initiée sur le thème de la transformation des rôles familiaux dans le couple à Eybens en 2011.
- À l'occasion de la journée internationale des femmes 2011, la ville de Grenoble a proposé une conférence sur le thème "Réunir les conditions de l'égalité entre les sexes : vers une plus grande implication des hommes dans la sphère familiale et une meilleure intégration des femmes sur le marché de l'emploi".

Encore du chemin...

Contre les violences sexistes

Les violences à caractère sexiste sont encore très nombreuses et restent souvent méconnues. Elles s'exercent majoritairement à l'encontre des femmes, quels que soient leur origine sociale, leur âge ou encore leur niveau de diplôme. Le sexisme est également à l'origine des violences homophobes.

La violence en chiffres

- En 2009, une femme est morte tous les 2,5 jours, victime de son partenaire ou ex-partenaire.
- Entre 50 000 et 75 000 femmes adultes sont victimes de viol chaque année, mais seul 1 cas sur 11 fait l'objet d'une plainte. Dans 74 % des cas, la victime connaît son agresseur.
- 1 femme sur 10 est victime de violences psychologiques ou physiques dans son couple.
- Chaque année, 8,3 % des femmes subissent une forme de harcèlement sexuel (au travail, dans l'espace public, dans la sphère privée...).

(Chiffres : ENVEFF 2000 – enquête nationale sur les violences envers les femmes en France).

Vers la reconnaissance des violences sexistes

- 1804 : selon le code civil, la femme est soumise au "devoir conjugal".
- 1980 : le viol est reconnu comme un crime, jugé aux Assises et passible de prison.
- 1990 : le viol, dans le cadre du mariage, est interdit et réprimé.
- 1992 : le harcèlement sexuel sur le lieu de travail est reconnu comme un délit.
- 2010 : le conjoint violent peut être évincé du domicile conjugal.

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

- Solidarité Femmes accueille et accompagne les victimes de violences.
- Miléna accueille, héberge et accompagne les femmes victimes de violences.
- Le Planning familial propose des consultations médicales et des entretiens, et mène des actions de prévention contre les stéréotypes sexistes et les violences.
- Réseau Mariages forcés 38
Numéro d'urgence : 06 45 22 65 51



LES COLLECTIVITÉS S'ENGAGENT

- Le Conseil général de l'Isère a réalisé avec le Planning familial l'exposition "Dis non à ta violence", pour aborder avec les jeunes les comportements et les violences sexistes. Il soutient également des associations actives dans la prévention des violences sexistes.
- Depuis 2009, la ville de Fontaine organise avec l'association Passible et le Conseil général de l'Isère des journées de formation sur la prise en charge sociale des auteurs de violences conjugales.
- Le centre de planification et d'éducation familiale de Saint-Martin-d'Hères réalise des diagnostics sur les violences sexistes et organise des formations auprès des professionnel·les, afin de les aider à affronter les situations de violences auxquelles ils et elles sont confronté·es.

Encore du chemin...

Pour mieux partager sport et culture



Dans les domaines de la culture, du sport et des loisirs, il existe de réels enjeux de mixité et d'égalité :

- Les matchs féminins de sports collectifs sont très rarement diffusés à la télévision.
- 48 % des sportifs sont des sportives.. mais seulement 1/3 des licenciés sont des licenciées et les fonctions dirigeantes demeurent souvent le domaine réservé des hommes. (Chiffres USEP 2005)
- Malgré le nombre important de femmes dans les professions liées à l'action sociale, culturelle et sportive (65 %), la très grande majorité des postes à responsabilité de ces secteurs reste occupée par des hommes. (Chiffres INSEE 2002)

FAITES LE TEST !

Quelle est la part de livres ou de films que vous avez lus ou vus récemment dans lesquels il y a au moins deux personnages féminins :

- dont on connaît le nom,
- qui interagissent,
- et qui parlent d'autre chose que d'un tiers masculin ?

Un parcours à contre-courant...

Réalisé en 2000 par le cinéaste britannique Stephen Daldry, le film *Billy Elliot* nous emmène dans l'Angleterre minière des années 80 : il retrace le combat d'un jeune garçon, décidé à abandonner la boxe pour se consacrer à sa passion, la danse. Sa détermination peut-elle suffire à vaincre les préjugés et le sexisme de la société qui l'entoure, y compris dans sa propre famille ? DVD disponible en prêt gratuit à la Maison pour l'égalité femmes-hommes d'Échirolles.

LES COLLECTIVITÉS S'ENGAGENT

- Le réseau égalité femmes-hommes de Fontaine construit chaque année une programmation culturelle permettant d'aborder de façon originale et distanciée les problématiques liées à l'égalité (vie de couple, violences conjugales, identité sexuelle, rôles familiaux, parcours de femmes et d'hommes, etc.). L'ambition est de toucher des personnes encore peu sensibilisées à ces questions.
- La ville d'Échirolles pilote le projet "Allez les filles", pour développer la pratique sportive des adolescentes éloignées du sport, pour les inciter à s'impliquer dans les clubs mais aussi les accompagner dans l'appropriation de l'espace public.
- En 2010 et 2011, la bibliothèque Lucie-Aubrac de Seyssins a conduit un projet plastique et littéraire autour de l'identité féminine : la réalisation d'un abécédaire "Méli-Mélo de mots d'Elles", associant de nombreux partenaires (écoles, collège, foyer de personnes handicapées, associations d'artistes...).

Encore du chemin...

Pour mieux partager le pouvoir politique

“La femme a le droit de monter à l'échafaud, elle doit avoir le droit de monter à la tribune.”

Olympe de Gouges, auteure de la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* (1791), guillotinée en 1793.

Les femmes ont acquis tardivement le droit de vote en France en 1944, alors qu'il existait déjà dans de nombreux pays (la Nouvelle Zélande avait ouvert la voie en 1893).

● Parité : où en sommes-nous ?

En 2000, la loi sur la parité a été adoptée. Elle favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux, en créant notamment :

- le système “chabadabada” : obligation d'alternance homme-femme lors des scrutins de liste
- des sanctions financières pour les partis politiques qui ne respectent pas la parité des candidatures lors des scrutins uninominaux (élection des député-es par exemple).

● Grâce cette loi et à celles qui ont suivi en 2003 et 2007,

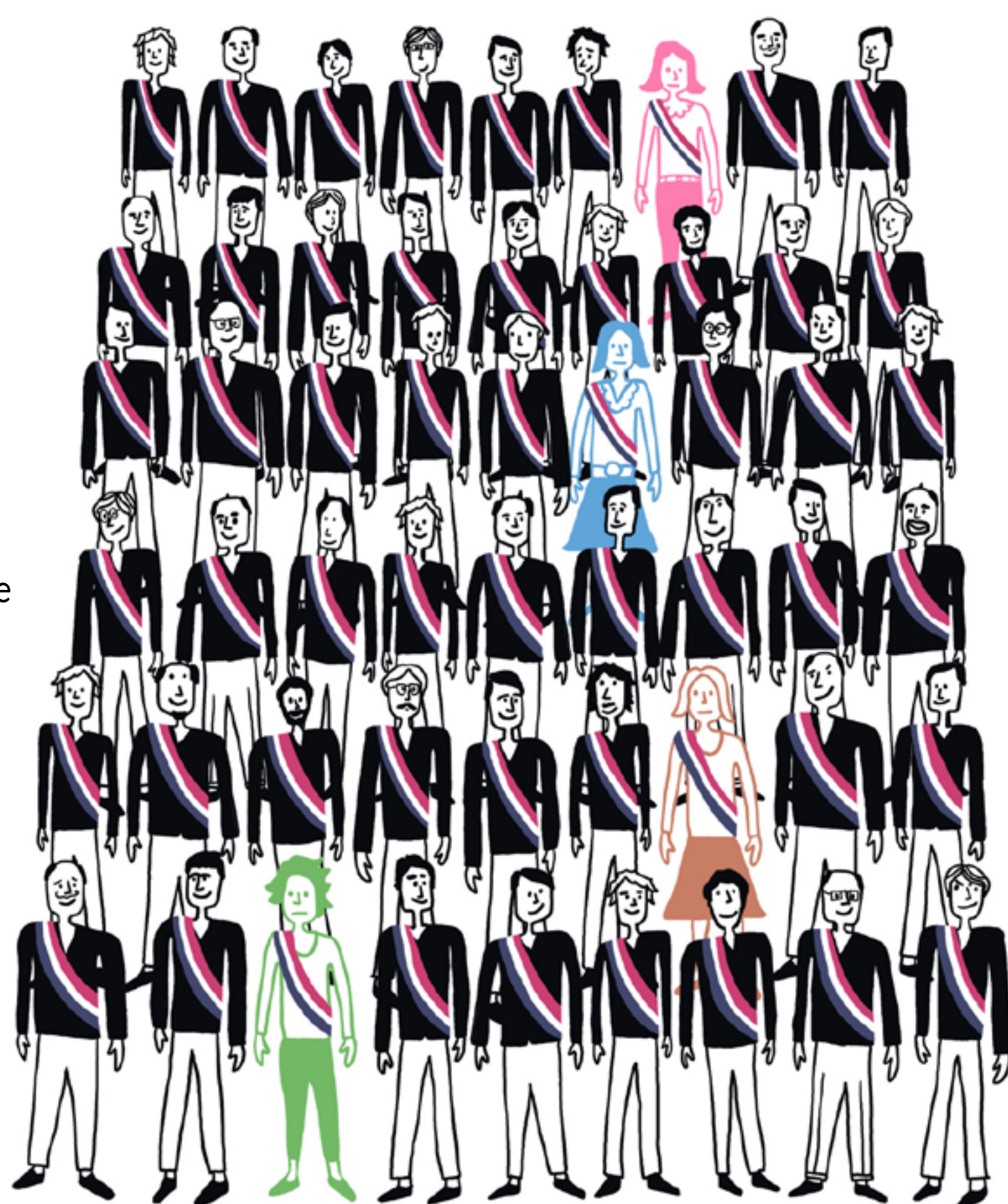
les femmes sont presque aussi nombreuses que les hommes parmi les eurodéputé-es, dans les Conseils régionaux et les Conseils municipaux (dans les communes de plus de 3 500 habitants).

● Cependant, les partis politiques

pour la plupart préfèrent une amende au respect de la parité. La France occupe la 18^e position dans l'Union européenne en ce qui concerne sa part de femmes élues aux assemblées nationales.

En France :

- 18,5 % des député-es sont des femmes.
- 22,1 % des sénateurs-trices sont des femmes.
- 13,9 % des maires sont des femmes.



Réforme territoriale : qu'est-ce que ça change ?

Le nombre de femmes élues devrait diminuer, puisque les conseillers territoriaux seront désignés au scrutin uninominal, qui impose de ne choisir qu'un seul candidat et favorise dès lors largement les hommes.

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

- L'Observatoire isérois de la parité entre les femmes et les hommes.
- L'Association des femmes élues de l'Isère.

pour **La maison** **1' égalité** femmes-hommes d'Échirolles

Centre de ressources au service
des projets de l'agglomération

Créée en 2005 dans le cadre du programme européen
PIC URBAN, la Maison pour l'égalité femmes-hommes
d'Échirolles est un lieu unique en France.

C'est un centre de ressources et de capitalisation,
de création de projets et de sensibilisation,
au service des acteurs du territoire
de l'agglomération grenobloise :
communes, associations, établissements scolaires,
groupes de jeunes, habitant-es...

La Maison pour l'égalité femmes-hommes d'Échirolles

- Vous conseille et vous accompagne dans votre montage de projet.
- Vous prête des expositions, DVD, outils pédagogiques, livres jeunesse, ouvrages divers.
- Vous informe grâce à son site Internet et sa newsletter "Les Rdv de l'égalité" : agenda mensuel des événements de l'agglomération, articles d'actualité, fiches outils sur les actions portées dans l'agglomération.
- Organise des ateliers de sensibilisation auprès de professionnel-les, d'établissements scolaires, d'habitant-es.
- Favorise la capitalisation et la mutualisation entre acteurs locaux, notamment en animant avec la Métro le réseau "égalité femmes-hommes" des collectivités de l'agglomération.

Les objectifs :

- Contribuer à l'évolution des mentalités, en interrogeant les stéréotypes qui nous enferment toutes et tous... pour que chacun-e puisse vivre librement sa vie professionnelle, citoyenne et familiale, quel que soit son sexe.
- Contribuer à l'évolution des pratiques, en intégrant la question du genre dans tous les projets et politiques publiques locales... pour passer de l'égalité de droits à l'égalité de fait.

L'équipe de la Maison
pour l'égalité femmes-hommes
d'Échirolles vous reçoit
sur rendez-vous ou se déplace
dans toute l'agglomération.

CONTACT :
2, rue Pablo-Picasso à Echirolles
04 38 70 17 70
www.maison-egalite-femmes-hommes.fr

